

saint-benoît

Le “ Domaine de Parigny ” en chantier

J eudi dernier, le maire Dominique Clément, Antoine Mosnier et Olivier Lecointre, respectivement directeur et directeur adjoint de Nexity GeorgeV Centre et Val de Loire, en présence de nombreux élus, partenaires et invités ont symboliquement posé la première pierre de la résidence du « Domaine de Parigny », située au 70 de la route de Ligugé. Cette résidence sera construite sur un domaine d'environ 10.000 m² laissé vacant à la suite du départ de la société SECA. Elle jouira d'une excellente localisation, car elle est située dans le secteur de l'Ermitage, un quartier paisible, agréable et facile d'accès, aux portes même de Poitiers. Par ailleurs, elle bénéficiera de toutes les commodités à proximité : transports en commun,

commerces, écoles, équipements sportifs, parc... Le « Domaine de Parigny » propose trois bâtiments d'une vingtaine d'appartements, avec balcons, terrasses et jardins privatifs. Chaque immeuble ayant une spécificité différente : un immeuble en habitat social, favorisant la mixité sociale, un, avec ascenseur plus particulièrement destiné aux seniors, enfin un dernier pour investissement immobilier classique. Seront également construites 6 maisons de ville de 3 chambres, avec jardin privatif et garage indépendant. Elles peuvent bénéficier du passif foncier réservé aux primo accédants. Le programme de cette nouvelle résidence a fait l'objet d'une concertation avec les élus responsables de l'urbanisme



D'ici l'été, le projet immobilier devra être construit.

de Saint-Benoît. Comme les précédents programmes immobiliers, il s'intégrera parfaitement dans l'environnement existant. Ainsi la commune continue de développer son plan d'urbanisation dans le temps et dans l'espace.

Lancement commercial : octobre 2009. Début des travaux : septembre 2010. Livraison : deuxième trimestre 2011. La commercialisation est quasiment terminée (il reste deux appartements de deux pièces de libre).